

Les Tarifs en vigueur au 1^{er} septembre 2015

Les tarifs proposés sont basés sur les revenus et la composition de la famille, calculés à partir du Quotient Familial (QF). Pour connaître son QF, consulter sur www.paysvoironnais.com - page « Transports » ou se renseigner à l'Agence Mobilité.

LE SUPPORT DES TITRES : LA CARTE OÛRA!

- Obtention d'une carte OÛRA! : 5 €
- Renouvellement de la carte (à l'issue de la période de validité) : 3 €
- Remplacement en cas de perte, vol ou dégradation (carte nominative uniquement) : 8 €

La carte est à conserver!
Sa durée de validité est de 5 ans!



LES TITRES DU PAYS VOIRONNAIS À CHARGER SUR LA CARTE OÛRA! LES ABONNEMENTS

→ Tout public

Quotient Familial (QF)	ANNUEL	MENSUEL
sup. à 810	255€	28€
641-810	153€	17€
411-640	76,50€	8,50€
jusqu'à 410	27€	3€

→ Jeunes moins de 26 ans*

Quotient Familial (QF)	ANNUEL	MENSUEL
sup. à 810	70€	8€
641-810		
411-640	45€	5€
jusqu'à 410	27€	3€

LES ABONNEMENTS PAYS VOIRONNAIS PERMETTENT D'EMPRUNTER ÉGALEMENT LES LIGNES TRANSISÈRE À L'INTÉRIEUR DU PAYS VOIRONNAIS.

* Pour les enfants de moins de 11 ans, application du tarif minimum quel que soit le QF.

LES TITRES OCCASIONNELS

TITRE	TARIF
Ticket unité (vendu uniquement dans les véhicules)	1,20€
Carte 10 trajets	9€
Ticket Tribu	3,50€
Billet groupe	18€

Gratuité :

- > Pour les enfants de moins de 5 ans accompagnés d'un adulte payant.
- > Pour les accompagnateurs d'une personne handicapée avec nécessité d'accompagnement.

Temps de validité du ticket :

- > Ticket unité : 1 heure.
- > Carte 10 trajets : 2 heures.

LE TRAJET À 0,90€ GRÂCE À LA CARTE 10 TRAJETS!

Les titres réduits sont accordés sur justificatifs + photo d'identité, prouvant droit à réduction et donnant lieu à l'établissement d'une carte OÛRA! nominative, délivrée à l'Agence Mobilité de Voiron.

POUR QUELLE UTILISATION ?

- **Le ticket unité** pour circuler pendant 1 heure (aller-retour autorisé) sur n'importe quelle ligne du Pays Voironnais, valable y compris en correspondance sur les lignes **Transisère à l'intérieur** du Pays Voironnais.
- **La carte 10 trajets** pour circuler pendant **2 heures** (aller-retour autorisé) sur n'importe quelle ligne du Pays Voironnais, valable en correspondance sur les lignes **Transisère à l'intérieur** du Pays Voironnais.
- **L'abonnement** pour circuler librement sur n'importe quelle ligne **à l'intérieur** du Pays Voironnais (y compris sur les lignes **Transisère**). Mensuel : valable pendant 1 mois (du 1^{er} au 31 du mois acheté); Annuel : valable pendant 12 mois calendaires.
- **Le ticket Tribu** pour 2 à 5 personnes valable toute la journée sur n'importe quelle ligne de transport du Pays Voironnais.
- **Le billet groupe** (sur réservation 48h à l'avance à l'Agence Mobilité de Voiron) pour 10 à 30 personnes pour un aller-retour dans la journée sur n'importe quelle ligne de transport du Pays Voironnais.